



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 7 février 2013

Présidence: M. Michael ROHRER

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 38 relatif à la demande d'un crédit de construction pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de «La Falaise» et la parcelle N° 933;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des Finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit de Fr. 1'134'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 1'134'000.-;
- III. d'approuver les réponses aux oppositions décrites dans le présent préavis;
- IV. de donner à la Municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec le projet de sentier piétonnier.

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Michael Rohrer



La secrétaire:

Mireille Tacheron